



**AS/Mig/Inf (2023) 06**

24 avril 2023

Original : français

## **Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées**

### **Des visas humanitaires pour les victimes du tremblement de terre en Türkiye et en Syrie**

#### **Déclaration<sup>1</sup>**

La Commission déclare ce qui suit :

Le 6 février dernier, des séismes de grande ampleur ont frappé la Türkiye et la Syrie, faisant des dizaines de milliers de victimes, avec un bilan dramatique en vies humaines qui ne cesse de s'alourdir. Des milliers d'immeubles ont été détruits et les dégâts se chiffrent actuellement à 100 milliards de dollars. Selon Reuters, 1 300 000 personnes ont été affectées et se retrouvent aujourd'hui sans hébergement, sans accès aux conditions minimales de vie.

Conscients de la haute gravité de la crise humanitaire actuelle dans les zones sinistrées en Türkiye et en Syrie, solidaires des populations touchées par les séismes, croyant en la solidarité et l'hospitalité de nos pays respectifs, la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées encourage les États membres du Conseil de l'Europe à faciliter l'octroi de visas d'urgence aux populations touchées par les séismes et qui souhaitent y retrouver momentanément leurs proches. Elle salue les initiatives prises en ce sens d'ores et déjà par les autorités allemandes, belges, néerlandaises et suisses. La Commission appelle également les États membres à accélérer l'étude des demandes de regroupement familial par leurs services consulaires pour des personnes éligibles à ce droit depuis la Türkiye.

---

<sup>1</sup> Déclaration proposée à l'initiative de M. Emmanuel Fernandes (France, GUE).